MANDAT DE PRÉLÈVEMENT "S.E.P.A."

Référence Unique de Mandat (RUM)	

En signant ce formulaire, vous autorisez le créancier (Trésorerie Principale de Saint-Brieuc Banlieue, Comptable de Côtes d'Armor Habitat) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du créancier (Trésorerie Principale de Saint-Brieuc Banlieue, Comptable de Côtes d'Armor Habitat).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Les informations obligatoires, devant être communiquées au titre de la pré-notification, seront portées sur l'Avis d'échéance. Ce dernier vous sera remis, au moins 7 jours avant la date de prélèvement.

CRÉANCIER	I.C.S.: FR12ZZZ384593	7	
	Identifiant Créancier S.E.P.A.		
TRÉSORERIE PRINCIPALE DE SAIN COMPTABLE DE CÔTES D'ARMOR I Nom du créancier	HABITAT		
3 Boulevard Édouard Prigent - BP 22 Adresse (numéro et nom de rue)	245		
22022 SAINT-BRIEUX CEDEX 1 Code postal, ville	FRANCE Pays		
DÉBITEUR Veuillez compléter les	champs marqués (*)	Code Dossier :	
(*) Nom / Prénom du débiteur (longueur maximale de 70 caracté	ères)		
(*) Votre adresse (numéro et nom de rue)			
(*) Code postal, ville	(*) Pays		
(*) Les coordonnées de votre compte (IBAN)		(*) Les coordonnées B.I.C.	
☑ PAIEMENT RÉCURRENT / RÉPÉTITIF ☐ PAIEMENT PONCTUEL / UNIQUE Type de paiement ☐ PAIEMENT PONCTUEL / UNIQUE			
Date de prélèvement mensuel	□ le 7 du mois □ le 12 du mo	pis	
Fait à		(*) Signature(s)	
Le, Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit ê par le créancier que pour la gestion de la relation avec son clie ce dernier, de ces droits d'opposition, d'accès et de rectificatior loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichie Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans ude votre banque.	ent. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par n tels que prévus aux articles 38 et suivants la ers et aux libertés.		
A retourner à CÔTES D'ARMOR HABIT		réservée à l'usage exclusif du créancier	
6, rue des Lys – BP 55 22440 PLOUFRAGAN			



CÔTES D'ARMOR HABITAT

Siège: 6 rue des Lys-BP 55 22440 Ploufragan Tél. 02 96 94 12 41

Fax 02 96 78 25 91

21 Boulevard d'Armor 22300 Lannion **Tél. 02 96 48 87 60** Fax 02 96 48 06 62

Agence:

Site internet: www.cotesdarmorhabitat.com Courriel: contact@cotesdarmorhabitat.com

LE MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

- Plus de déplacement au siège
- Plus d'attente au guichet (La Poste, Trésor Public)
- Plus de chèque à rédiger
- Plus d'enveloppe ni de timbre
- Plus d'oublis de paiement

FAITES PRÉLEVER VOS LOYERS!

 Signer et renvoyer le document au verso, accompagné d'un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne au format IBAN / BIC

RESTER MAÎTRE DE VOTRE COMPTE

■ En effet, à tout moment, vous pourrez suspendre l'exécution du prélèvement, en intervenant auprès de l'établissement gestionnaire de votre compte

IMPORTANT

CONTINUEZ DE PAYER VOTRE LOYER SELON LE MOYEN HABITUEL, JUSQU'À CE QUE LA MENTION "PRÉLEVÉ LE ..." APPARAISSE SUR VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE.

TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION POURRA VOUS ÊTRE COMMUNIQUE EN TÉLÉPHONANT OU EN VOUS ADRESSANT A CÔTES D'ARMOR HABITAT AU : 02 96 94 12 41

EN VOUS SOUHAITANT QUE CETTE PRESTATION AMÉLIORE ENCORE LES SERVICES RENDUS PAR CÔTES D'ARMOR HABITAT, JE VOUS PRIE D'AGRÉER, MADAME, MONSIEUR, L'EXPRESSION DE MES SALUTATIONS DISTINGUÉES.

Christelle BÉZARD La Directrice Générale

COMMENT PROCÉDER

- Pour bénéficier du prélèvement automatique, remplissez l'imprimé au verso, et adressez-le signé à Côtes d'Armor Habitat dans les meilleurs délais.
- N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE AU FORMAT IBAN / BIC.
- Un modèle type complété est à votre disposition sur le site Internet www.cotesdarmorhabitat.com